Année académique 2020 - 2021 Domaine Sociale

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

**HELHa Campus Montignies (HD)** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 13 Démographie | | | |
|---|---|---|---|
| Code | SOAS1B33AS | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE | HELHa Campus Mons<br>**Pierre-Olivier ROBERT** (pierre-olivier.robert@helha.be)<br>HELHa Campus Montignies<br>**Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be)<br>HELHa Campus Montignies (HD)<br>**Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be)<br>HELHa Louvain-la-Neuve<br>**Pierre-Olivier ROBERT** (pierre-olivier.robert@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 10 | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

| | | |
|---|---|---|
| | 4.1 | Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution |
| | 4.2 | Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs |
| | 4.3 | Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension |
| | 4.4 | Construire un regard critique |
| Compétence 5 | **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.** | |
| | 5.1 | Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés. |
| | 5.3 | Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent. |
| Compétence 8 | **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation** | |
| | 8.5 | Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes. |

### *Acquis d'apprentissage visés*

I. Définir et illustrer les théories sociologiques
II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|---|---|---|
| + HELHa Campus Mons | | |
| SOAS1B33ASB | Démographie | 15 h / 1 C |
| + HELHa Campus Montignies | | |
| SOAS1B33ASJB | Démographie | 15 h / 1 C |
| + HELHa Campus Montignies (HD) | | |
| SOAS1B33ASDB | Démographie | 15 h / 1 C |
| + HELHa Louvain-la-Neuve | | |
| SOAS1B33ASB | Démographie | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| + HELHa Campus Mons | | |
| SOAS1B33ASB | Démographie | 10 |
| + HELHa Campus Montignies | | |
| SOAS1B33ASJB | Démographie | 10 |
| + HELHa Campus Montignies (HD) | | |
| SOAS1B33ASDB | Démographie | 10 |
| + HELHa Louvain-la-Neuve | | |
| SOAS1B33ASB | Démographie | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### *Dispositions complémentaires relatives à l'UE*

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 1/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).
Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit

jugé acceptable au vu de l’ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d’évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d’évaluation pourront être modifiés durant l’année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s’imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Année académique 2020-2021 Domaine Social

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies (HD)** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Démographie | | | |
|---|---|---|---|
| Code | 18HD_SOAS1B33ASDB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants | **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 10 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

La démographie est un instrument précieux au service des politiques de populations mais également aux politiques sociales de nombreux pays, notamment pour les systèmes d'assurances sociales. Les projections des démographes annoncent les grands changements sociaux du futur, comme le vieillissement de la population par exemple. Par son positionnement professionnel, l'assistant social ne peut être indifférent aux enjeux démographiques du 21ème siècle (vieillissement, migrations, ...), en regard des politiques sociales toujours en construction et en devenir.

### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :
- lire et interpréter des tableaux et des graphiques,
- percevoir et réfléchir aux enjeux démographiques du 21ème siècle.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### *Contenu*

L'évolution de la population mondiale
La structure de la population en Belgique
Natalité, fécondité et reproduction
Mortalité et espérance de vie
Les mouvements migratoires
L'évolution d'une population, la transition démographique, l'urbanisation
Le vieillissement de la population et ses conséquences.

### *Démarches d'apprentissage*

Cours magistral
Analyse de textes, tableaux et graphiques

### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Questions/réponses

### *Ouvrages de référence*

CHESNAIS Jean-Claude, La Démographie, Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je ?, 2005 (6ème édition), 127 p.
ROLLET Catherine, Introduction à la Démographie, Paris, Armand Colin, 2006 (2ème édition), 128 p.

Sites internet dédiés à la Démographie (INED, ...).

### *Supports*

Notes de cours, sites internet, syllabus, articles.

## 4. Modalités d'évaluation

### *Principe*

Examen écrit.

### *Pondérations*

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### *Dispositions complémentaires*

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).